

Québec, le 12 mai 2003

Madame Carole Brunet
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 21^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique à Angliers

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue le 29 avril dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements additionnels, à savoir :

- comment l'offre d'énergie de La Régionale s'inscrit-elle dans les objectifs à court, moyen et long terme d'Hydro-Québec pour combler la demande ?
- les prévisions du plan d'approvisionnement 2002-2011 et du plan stratégique 2002-2006 ont-ils été modifiées à ce jour ?
- quelles sont les solutions de rechange à la centrale hydroélectrique d'Angliers ou à d'autres projets de ce type; autrement dit, quelles sont les alternatives en termes de filière énergétique et d'économie d'énergie (DT2, p. 53) ?
- quel est le coût d'achat moyen du kWh pour Hydro-Québec en regard des mini-centrales hydroélectriques privées ?
- si Hydro-Québec a l'intention d'utiliser les centrales d'Angliers et de Rapide-des-Quinze pour produire de l'énergie afin de rencontrer les pointes journalières ?
- si une telle utilisation est prévue, quel serait l'impact sur le marnage journalier actuel en amont et en aval du barrage de Rapide-des-Quinze ?
- même si la construction de la nouvelle ligne à 120 kV n'est pas assujettie à l'article 31.1 du règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, elle demeure essentielle au projet et en constitue une source d'impacts non négligeable. La commission désire donc également connaître :
 - le tracé de la ligne qui devra être construite pour rejoindre le réseau actuel d'Hydro-Québec et l'emplacement éventuel d'un autre poste de transformation, le cas échéant ?

...2

- les coûts de construction de ces divers équipements ?
- les milieux traversés ?
- les aménagements qui pourraient être nécessaires au poste de Rapide-des-Quinze en regard de l'éventuel LHT reliant la centrale d'Angliers ?

La commission désirerait par ailleurs recevoir en 12 copies, le document suivant :

- Réfection de la centrale de la Gabelle. Programme de surveillance et de suivi environnemental. Utilisation par l'Esturgeon jaune d'un nouveau secteur de frai aménagé en aval de la centrale de La Gabelle – printemps 2000, mars 2001, 33 pages et annexes.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 mai prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Ève Rochette
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Pièces jointes